

Communiqué du syndicat CGT du Muretain Agglo

Plus déterminés que jamais!

Concertés ce vendredi 6 avril 2018, et vues les réponses de la collectivité à leurs revendications, pour les agents du Muretain Agglo le compte n'y est pas.

Certes, suite à la mobilisation de la CGT du Muretain Agglo, le plan de titularisation 2018 semble être conduit mais ses conditions ne sont pas clairement énoncées à ce jour.

Mais pour le reste, la collectivité n'apporte pas de réponse. Elle est loin d'être dans une posture de respect des agents et encore moins de gagnant/gagnant. Pour nous, ce manque de communication reflète :

- soit des intentions masquées en matière de réduction des effectifs et d'abandon de services publics pour les transférer au privé ;
- soit le fait que les décisions politiques sont prises indépendamment de leur impact pour les conditions de travail de leurs agents.

Dans les deux cas, nous condamnons fermement le manque de responsabilité des élus du Muretain Agglo. Ils sont pour la grande majorité restés muets suite à nos lettres ouvertes les alertant sur le manque de considération des agents pour leurs conditions de travail.

Mais pire que tout, l'autorité territoriale ne veut pas entendre les difficultés rencontrées par les agents dans leur métier et la perte de sens pour certains, en particulier tous les métiers du relationnel et de l'éducation : Petite enfance et enfance.

Aussi, malgré nos revendications explicites, trop de sujets phares sont encore en attente de précision comme pour exemple la méthode et le calendrier de concertation sur l'harmonisation des rémunérations, du temps de travail ou encore des champs de compétences et des moyens associés aux services publics communautaires...

Enfin en reconduisant le CTP au 16 avril, sous le même ordre du jour que pour celui prévu le 6 avril, et sans compléter les informations partielles liées aux avis à rendre, l'autorité territoriale nous démontre son attachement à un certain autoritarisme et à sa volonté d'avoir les mains libres sur le devenir des agents.

En agissant ainsi, croyez-vous qu'elle soit en posture de négociation lors de cette instance paritaire ? Démocratie sociale dites-vous ?

Pour la CGT, par ce choix, l'autorité territoriale du Muretain Agglo confirme qu'elle n'a que faire de l'avis des agents du Muretain et de leurs représentants. L'exécutif ne voudrait que des fonctionnaires dociles et silencieux.

Pour l'ensemble de ces raisons, le préavis de grève est maintenu pour les journées suivantes : 9, 10, 11, 12 et 13 avril 2018.

Muret, le 13 avril 2018